

Opérations de pêche—Loi

très précises sur les espèces dont les saumons ont besoin pour se nourrir au moment où ils reviennent aux frayères.

Le ministre serait bien avisé d'aller passer quelques jours sur la côte ouest, peut-être pour s'entretenir avec les fonctionnaires des pêcheries qui œuvrent dans les avant-postes de ce service le long de la côte ouest, peut-être aussi avec les pêcheurs pendant les périodes où les quais sont bloqués; je suis certain qu'il trouverait l'expérience enrichissante et qu'il comprendrait vraiment l'importance de la chose pour la collectivité.

Bien des gens se font du souci au sujet de la limite de 20 pouces qui, sauf erreur, a été écartée pour un certain temps. Nous ne comprenons pas pourquoi il vient à l'idée des responsables de recommander que les pêcheurs amateurs qui prennent un saumon mesurant moins de 20 pouces le remettent à l'eau. A notre avis, c'est du gaspillage. Nous aimerions savoir sur quel raisonnement ou sur quelle étude scientifiques ils se fondent pour en venir à penser, ne serait-ce que cela, que c'est une méthode efficace pour protéger le saumon de Californie, pour autant que c'est ce qu'on cherche à faire avec cette mesure législative compromise.

● (1530)

Voilà qui résume les remarques que je voulais faire sur ce bill C-28. J'espère que le ministre répondra à mes questions lorsqu'il conclura.

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, si j'interviens dans ce débat c'est parce que ce projet de loi concerne directement ma circonscription et non pas parce que je suis particulièrement ferré sur le sujet, quoi que j'aie eu l'occasion d'étudier ce secteur suffisamment longtemps pour pouvoir tirer les conclusions élémentaires sur les répercussions qu'un projet de loi comme celui-ci peut avoir sur les personnes qui travaillent et habitent dans ma région. Ma circonscription est limitrophe de celle du député qui m'a précédé et s'étend sur plus de la moitié de la côte de la Colombie-Britannique. La circonscription du député de Skeena (M. Fulton) couvre le reste du littoral de la province.

Ce bill concerne directement chaque localité de cette région. Le secteur d'activité en cause est actuellement en pleine déconfiture et bien rares sont les personnes travaillant et vivant sur la côte de la Colombie-Britannique qui ont confiance en lui. Il y règne en effet l'incertitude la plus totale. Les investisseurs et ceux qui essaient d'en tirer leur gagne-pain doivent vivre au jour le jour. C'est donc une situation très grave.

Je voudrais exposer dans les grandes lignes quelques problèmes qui me préoccupent beaucoup. Le principal, c'est la concentration commerciale qui est en train de prendre de l'ampleur. Sauf erreur, selon ma façon de voir, ce projet de loi favorisera légèrement la concentration. Il y a un autre problème qui me tracasse, c'est la gestion de cette industrie.

Toutefois je voudrais d'abord parler de la concentration. Depuis toujours, les principales industries de la côte de la Colombie-Britannique sont la pêche et l'exploitation forestière. Dans ma circonscription, tout le long de la côte, sur une distance d'environ 350 milles il y avait bien des petites agglomérations qui prospéraient grâce à la capture et à la transformation du poisson et à l'exploitation forestière. Puis, de gran-

des sociétés de pêche comme la B.C. Packers et la Canadian Fish, qui sont essentiellement des entreprises étrangères, firent leur apparition. Ainsi, la Canadian Fish appartient à Garfield Weston et à New England Fish Company.

Ces sociétés ont instauré une espèce de régime féodal sur la côte de la Colombie-Britannique. Elles possèdent les principales flottes, elles financent la pêche et contrôlent les achats, les transformateurs, la transformation et en fin de compte, elles dominent le marché. A mesure que ces entreprises accentaient leur mainmise, elles déménageaient à Vancouver. Parmi les facteurs qui ont amené ce transfert, citons des prêts et d'autres formes d'encouragement du ministère des Pêches et des Océans, ainsi que la démarche normale inhérente à la rationalisation d'un monopole. Il en est résulté la dépopulation de la côte de la Colombie-Britannique. Comme dans le cas de tant d'autres ruées vers les ressources ou industries connaissant un essor soudain, des gens des grands centres comme Vancouver étaient venus sur la côte pour tirer profit de cette richesse naturelle.

Mais il est un groupe que cette dépopulation a épargné et qui est resté sur place: les Indiens. Aujourd'hui, beaucoup de collectivités d'Indiens sont dans le chaos au point de vue socio-économique, en grande partie à cause de l'activité et de la concentration de l'industrie de la pêche. Ces entreprises n'ont pas tenu compte des intérêts des habitants de la Colombie-Britannique, ou du moins de ceux qui vivaient dans les petites localités côtières. C'est le ministère des Pêches et des Océans qui a amené cet état de choses, à cause de ses programmes mal adaptés et à courte vue comme celui dont la Chambre est saisie.

Dans un passé récent, depuis 1950, l'industrie a bien changé. Récemment, nous avons vu la Canada Fish Company tomber, non pas dans le fossé, mais entre les mains de la B.C. Packers, qui est le joyau de la société Garfield Weston's. Ces intérêts ont acquis une bonne partie des biens et du marché de la Canada Fish Company, et ils s'empareront probablement du reste. Le mouvement vers la création d'un monopole s'accroît de façon fort préoccupante, et le bill à l'étude y contribuera.

Récemment, des hommes d'affaires japonais se sont immiscés dans l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique. Cette intrusion inquiète vivement les gens de cette industrie, car les Japonais semblent avoir des visées sur les secteurs mêmes où s'exerçaient l'activité de la Canada Fish Company et où beaucoup de petites entreprises canadiennes essaient de s'établir à tous les niveaux—la pêche, la transformation et la commercialisation.

Maintenant que ces sociétés japonaises commencent à prendre le contrôle de la pêche le long de la côte de la Colombie-Britannique, les gens craignent que l'épuisement des stocks ne s'accroisse et qu'elles finissent par exercer un monopole. Bien des gens qui vivent dans ces petites localités le long de la côte de la Colombie-Britannique s'inquiètent beaucoup du sort que leur réserve le ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc). Ils veulent savoir dans quelle mesure ce bill va aider les Japonais à s'assurer le contrôle de cette ressource en Colombie-Britannique.